

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 24 Février 2022

Délibération n°20220224_06_b

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : 70

Présents : 45 – 1 = 44

Suppléants : 6

Pouvoirs : 8 – 2 = 6

= VOTANTS : 56*

- dont « pour » : 56

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**Objet : BUDGET PRINCIPAL CDC
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

Le jeudi 24 février 2022, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 17/02/2022, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle d'AIGRE.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAUULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – BOIREAUD Philippe – COYAUD Pierrick – FLAUD Yves – KAUD Pascal – CECCHIN Catherine – TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre – PAPILLAUD Sonia – CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine – BEAU Jean-Yves – LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - GIROUX-MALLOT Françoise – BORDES Jean-Jacques – VIGNET Aurélie - BONNET Franck – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - BOUCHET Eric - BOURABIER Jacques – ETIENNE Murielle - SOURY Christine - **LASBUGUES Elisabeth** - PINTUREAU Romain - CHAVOUEZ DOS-SANTOS Manuella –GOYAUD Philippe – MAGNANT Jacques – JÉROME Géraldine.

***M. le Président Christian CROIZARD sort de la salle et ne prend pas part au vote des CA = moins 2 pouvoirs**

Suppléants remplaçant un titulaire :

SOURISSEAU Damien suppléant de COMBAUD Alain
BAUDRILLART Agnès suppléante de BORNE Bernard
SAGNE Annie suppléante de MUGNIER Pierre-Hermann
RAMOS Sylvie suppléante de JEUNE Karine
BOULLET Jean-Marc suppléant de CHARRIAUD Sébastien
ROUDIER Jonathan suppléant de MAGNANT Jocelyne

CAILLAUD Nadia pouvoir à BONNET Franck
DUGOIS Dominique pouvoir à COYAUD Pierrick
THURU Marie-Danièle pouvoir à CROIZARD Christian
LEMAIRE Marie-Claude pouvoir à CROIZARD Christian
CLAVAUD Gérard pouvoir à GIROUX-MALLOT Françoise
VERGNAUD David pouvoir à DANEDE Laurent
LACROIX Aurélie pouvoir à ETIENNE Murielle
CAMY Bruno pouvoir à LASBUGUES Elisabeth

Absents excusés : GUYON Jean-Guy - SEVRIT Raymond.

Absents non excusés : PERRON Michelle - DURAND Jean-Louis - LAMAZIERE Véronique - HENTRY Jimmy - TEILLET Anne - POTEL Maryse - DE LUSTRAC Jean-Marc - ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET CDC

L'article 4.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que l'arrêté des comptes de la Communauté de Communes Cœur de Charente est constitué par le vote de l'assemblée délibérante du compte administratif présenté par le Vice-Président en charge des finances l'Assainissement, avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice comptable concerné.

Entendu l'exposé de Monsieur le Vice-Président en charge des finances du compte administratif de l'exercice 2021 dont les résultats sont les suivants :

Section Investissement :

<u>Dépenses :</u>	Prévisions	9 126 276.83 €
	Réalisations	3 790 059.64 €
	Restes à Réaliser	4 112 280.00 €
<u>Recettes :</u>	Prévisions	9 126 276.83 €
	Réalisations	4 431 669.61 €
	Restes à Réaliser	2 813 476.00 €

Section de Fonctionnement :

<u>Dépenses :</u>	Prévisions	8 294 274.83 €
	Réalisations	7 683.947.00 €
<u>Recettes :</u>	Prévisions	8 294 274.83 €
	Réalisations	7 881 157.77 €

Résultat de clôture de l'exercice 2021

<u>Investissement :</u>	Résultat de l'exercice	641 609.97 €
	Résultat reporté	455 480.87 €
	Résultat cumulé	1 097 090.84 €
<u>Fonctionnement :</u>	Résultat de l'exercice	191 210.77 €
	Résultat reporté	890 958.15 €
	Résultat cumulé	1 088 168.92 €

Considérant que Monsieur le Président s'est retiré pour le vote du compte administratif.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :

- **D'APPROUVER le compte administratif 2021 du budget CDC.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Vice-Président,
Laurent DANEDE

